



WERKGELEGENHEIDSCONFERENTIE
CONFERENCE SUR L'EMPLOI
14 - 15 / 06 / 2022

L'intégration sur le marché du travail
des personnes d'origine étrangère

De arbeidsmarktintegratie van
personen van buitenlandse afkomst

L'accès au marché du travail

De toegang tot de arbeidsmarkt



WERKGELEGENHEIDSCONFERENTIE / CONFERENCE SUR L'EMPLOI
14 - 15 JUNI / JUIN 2022

Synthèse

1. Métiers en pénurie

- Permettre aux personnes qui séjournent pour un autre motif que le travail, mais qui travaillent quand même, et qui perdent le droit au séjour (p.ex. les demandeurs de protection internationale), d'obtenir une autorisation de travail sans devoir retourner dans leur pays d'origine, si elles occupent un métier en pénurie. Harmoniser les procédures d'octroi de l'autorisation de travail selon que la personne se trouve déjà en Belgique ou non
- Syndicats: un statut de séjour devrait être accordé aux « sans-papiers » occupant un emploi et pas seulement dans les métiers en pénurie



- Organisations patronales: les employeurs devraient avoir accès à une base de données pour pouvoir vérifier si une personne étrangère dispose (toujours) d'un droit de séjour et d'une autorisation de travail (cf. perte de séjour: l'employeur peut-il vérifier si la personne peut travailler ?)
- Raccourcir les délais pour l'octroi des permis de travail
- Liste des métiers en pénurie: outil régional qui devrait être développé et coordonné
- Pour les métiers en pénurie: dans le cadre de la demande d'asile, raccourcir le délai d'attente de 4 mois avant de pouvoir travailler



2. Formation et langues

- La formation en langues est très importante (aussi en entreprise). Recours à une langue de contact (p.ex. l'anglais) pour l'apprentissage du néerlandais ou du français. Dans ce cadre, citation dans le secteur « vert » d'une application informatique sectorielle existante avec une terminologie technique dans huit langues. Echange de bonnes pratiques.
- Le diplôme est important mais n'est pas une nécessité absolue dans tous les cas. La reconnaissance des compétences et de l'expérience devrait être facilitée (p.ex. dans les emplois techniques et les entreprises de titres services)
- Investir dans la formation : rôle des secteurs et des entreprises



- En plus de la langue, il faut faciliter l'accueil des étrangers en Belgique pour qu'ils se familiarisent avec les modes de fonctionnement de la vie en société via un guichet unique digital (comment s'affilier à une mutuelle, comment fonctionne une banque etc.)
- Les partenaires sociaux ont la capacité, dans certaines commissions paritaires, de négocier une procédure d'accueil des étrangers souhaitant venir travailler en Belgique, tout en prévoyant des mesures de contrôle pour éviter les abus
- Migration « éthique-économique » : projets pilotes, recrutement à l'étranger et assistance des travailleurs, sans créer de problèmes dans le pays d'origine par rapport aux métiers indispensables (rôle pour les autorités publiques : intervention dans ces projets pilotes)



Conclusions générales

- ✓ Simplification des procédures afin de faciliter le recrutement dans les métiers en pénurie
- ✓ Tous les pouvoirs doivent coopérer dans le respect de leurs compétences respectives
- ✓ Les partenaires sociaux ont un rôle à jouer dans les secteurs: prendre des mesures adaptées et échanger les « bonnes pratiques »
- ✓ La formation et le diplôme sont très importants mais pas absolus. L'accueil des personnes est aussi très important



